

de sa bonne conduite et quelques biens acquis à la sueur de son front.

On voit que le vieux sang gaulois coule encore dans ses veines ; aussi, est-ce toujours avec un certain plaisir que le voyageur français qui parcourt le Canada rencontre, à plus de deux mille lieues de son pays, les mœurs et les coutumes de la vieille France et que, pénétrant sous les toits rustiques des paysans canadiens, il reconnaît en eux les dignes descendants des Bretons et des Normands, hardis pionniers qui sont venus jeter sur la terre américaine les germes de la civilisation et de la religion.

Le Canadien, grâce à ses instincts généreux et patriotiques, n'oublie pas sa mère-patrie ; c'est le seul peuple qui, sous une domination étrangère, ait su non seulement conserver, mais encore faire reconnaître légalement sa religion, sa langue et ses coutumes.

AUGUSTE FORTIER.

L'HONORABLE L.-F.-G. BABY

L'honorable Louis-François-George Baby, qui aient d'être décoré du titre si éminent de Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, est né à Montréal, le 26 août 1834.

L'ancêtre de cette famille en Canada est M. Jacques Baby, de Ranville, officier du régiment de Carignan.

Au cours de la généalogie que l'on peut retracer jusqu'à l'année 1375, on remarque plusieurs chevaliers de Malte et de Saint-Jean de Jérusalem.

Les De Lanaudière et les De Verchères, particulièrement l'illustre héroïne de la Nouvelle-France, sont au nombre des alliés.

Le père était M. Joseph L. Baby, notaire public, de Joliette, où il est décédé en 1871. La mère, Elizabeth-Caroline Guy, était fille de l'hon. Louis-Jacques Guy, notaire et conseiller législatif.

L'hon. L.-F.-G. Baby reçut son éducation au petit séminaire de Saint-Sulpice et au collège de Joliette.

Il fit ses études légales à Montréal, dans les bureaux de MM. L.-T. Drummond et T.-J.-J. Loranger, devenus tous deux ministres de la couronne puis juges de la Cour supérieure.

Admis au barreau en 1857, M. Baby pratiqua d'abord sa profession à Montréal, en société avec l'hon. M. Drummond, ensuite à Joliette avec l'hon. sénateur Louis-Auguste Olivier, nommé juge de ce dernier district en 1875.

L'hon. M. Baby fut élu pour la première fois dans le comté de Joliette, membre de la Chambre des Communes, en 1867, à l'inauguration de la Confédération canadienne. Il fut réélu par acclamation en 1872 et par une écrasante majorité en 1874, de même qu'en 1878.

Le 26 octobre 1878, l'hon. L.-F.-G. Baby accepta le portefeuille de ministre du revenu de l'intérieur, dans le cabinet fédéral, ayant pour collègue l'hon. L.-F.-R. Masson, ex-lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

La carrière parlementaire de l'hon. M. Baby a été signalée par quelques réformes et par l'adoption de mesures très importantes, notamment les lois sur les poids et mesures, sur l'excise, les timbres et le tabac ; de plus, un bill pour l'abolition de la peine de mort dans le cas d'assaut avec intention de rapt.

L'hon. M. Baby, membre du conseil privé, fit partie du gouvernement à Ottawa jusqu'en 1880. Il monta alors sur le banc de la Cour supérieure d'où il fut promu à la Cour d'appel, en septembre 1881.

Il avait été nommé Conseil de la reine dès 1872. Comme avocat criminaliste, il s'était distingué avec éclat, aussi comme substitut du procureur-général, charge qu'il remplit pendant longtemps dans le district de Joliette.

En juillet 1873, il célébra mariage avec Mlle Maria-Hélène-Adélaïde, fille de M. le Dr O. Berthelot, Commandeur de l'Ordre de Pie IX, et de dame Hélène Guy.

L'hon. juge Baby appartient à nombre de sociétés savantes, telles que l'Institut Canadien de Québec, l'Institut Canadien d'Ottawa, l'Association Numismatique et d'Antiquailles, et la Société

Historique de Montréal, dont il est un des fondateurs.

L'érudition et les connaissances artistiques et littéraires de l'hon. M. Baby lui ont valu le titre de docteur en lettres de l'Université-Laval.

L'hon. juge Baby possède une collection très précieuse de manuscrits canadiens et de monnaies de tous les pays.

Sur le blason de la famille est inscrite la belle devise :

“ DIRE VRAI ET FAIRE BIEN. ”

J.-HERMAS CHARLAND.

DEUX MOTS DU DOCTEUR

DE LA CONTAGIOSITÉ DE LA SCARLATINE

La fièvre scarlatine est une fièvre éruptive, contagieuse et dont les principaux symptômes sont une fièvre élevée, une éruption très vive sur le corps et du mal de gorge. C'est une des maladies les plus contagieuses et les plus longtemps contagieuses. On n'en connaît pas encore le microbe. Nous sommes donc moins avancés que pour la fièvre typhoïde caractérisée par le bacille d'Eberth, et que pour la diphtérie, caractérisée par le bacille de Klebs.

La contagion de la scarlatine peut se faire directement par le contact, par l'intermédiaire de l'air à une faible distance, et indirectement par le contact d'une personne ayant approché le malade avec une personne éloignée. Trousseau rapporte le cas d'un fait de contagion par l'entremise d'une lettre écrite par un scarlatineux et envoyée dans une petite localité où ne régnait pas la maladie.

On raconte encore qu'un médecin d'une petite ville autrichienne soigna une petite épidémie de scarlatine.

Celle-ci, une fois terminée, le médecin serra dans une malle les vêtements qu'il avait portés pendant ses visites aux malades. Plusieurs mois après, il changea de résidence et s'établit dans une autre ville où ne régnait pas le plus petit cas de scarlatine. Il sortit alors de sa malle son précieux habit et sema la scarlatine sur sa route.

Vous voyez donc que la scarlatine est beaucoup et longtemps contagieuse. Le plus sûr préservatif contre la scarlatine est l'isolement des malades, cette maladie se déclarant très vite (au bout de 12 à 18 heures) beaucoup d'individus éloignés à temps peuvent y échapper. Nous verrons la prochaine fois qu'il n'en est pas de même de la rougeole. Les gens qui approcheront les malades, devront changer de vêtements avant de voir d'autres personnes, et la maladie une fois terminée, faire désinfecter leurs vêtements. Les effets qui auront servi aux malades doivent également être désinfectés : ne pas oublier les poupées et les livres. On brûlera également du soufre dans l'appartement, portes et fenêtres fermées. Pour les linges, c'est l'ébullition qui détruit le mieux et le plus facilement les germes contagieux.

Dr AMBO.

CARNET DE LA CUISINIÈRE

Filet de saumon à l'américain.—Apprêtez des filets de saumon en leur donnant une forme de poire allongée ; passez à l'œuf, faites frire à friture chaude ; servez avec une sauce claire très pimentée.

Farce de poisson.—Évitez de mêler ensemble les chairs de deux poissons différents. Hachez de la chair de poisson avec des champignons cuits et des œufs durs ; ajoutez-y de la mie de pain cuite dans du lait, un morceau de beurre frais, du sel, un peu de poivre, du persil haché et des jaunes d'œufs crus. Pilez bien le tout ensemble ; incorporez-y les blancs d'œufs fouettés.

Anguille au suprême.—Coupez l'anguille par tronçons et faites-la revenir en casserole avec du beurre fondu, des morilles et quelques truffes en tranches fines. Lorsqu'elle aura pris goût et une belle couleur, mouillez-la de vin rouge, assaisonné

de sel, poivre et un peu de sucre ; servez-la chaudement dans son jus, sur des croûtons grillés.

Gâteau éponge.—Mettez dans une balance quatre œufs et le même poids de sucre pilé dans l'autre. Otez un œuf et mettez le poids de trois œufs de farine. Mettez le sucre pilé dans un plat creux, et cassez dessus les œufs que vous battez pendant un quart d'heure. Ajoutez alors la farine, et battez encore pendant cinq minutes. Beurrez un moule à gâteaux, versez-y votre pâte, et mettez au four ou sous le four de campagne jusqu'à ce que le gâteau soit cuit et doré. Démoulez lorsqu'il est froid.

JEU SCIENTIFIQUE

UN PIANO COMME ON N'EN TROUVE PAS DANS LE COMMERCE

Voulez-vous construire un piano parfaitement accordé et qui, au lieu de quatre ou cinq cents dollars, ne coûte rien ?

Oui ! eh bien, prenons des bouteilles vides ; on croit que le vin bu, elles n'ont plus de raison d'être ; c'est une erreur, elles vont devenir un piano.



On les pend à un bâton les unes après des autres, par le goulot, avec des ficelles et on les remplit plus ou moins d'eau, de façon à ce qu'en les cognant, avec un bâton raide, elles rendent les différentes notes de la gamme. On met au-dessus les bouteilles *déses* et *bémols*, comme dans un piano ; il ne faut pas craindre de multiplier les notes, elles ne coûtent rien.

Maintenant, que la jeune pianiste s'approche avec son bâton et qu'elle joue : *Ah ! vous dirais-je maman*, ou bien : *Au clair de la lune*, et on sera dans l'admiration.

—La situation de l'Europe il y a cent ans, d'après Boulgakow, ministre de Russie à Constantinople en 1781 :

L'Amérique anime tout ;
La France entreprend tout ;
L'Espagne ne fait rien du tout ;
L'Angleterre se bat contre tout ;
La Hollande paiera tout ;
La Prusse guette tout ;
La Suède ne veut rien du tout ;
Le Danemark regarde tout ;
Le Turc s'étonne de tout ;
La Russie balance le tout ;
Et si Dieu ne se mêle de tout,
Le diable emportera tout.

A peu de chose près, la situation est la même aujourd'hui.